

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

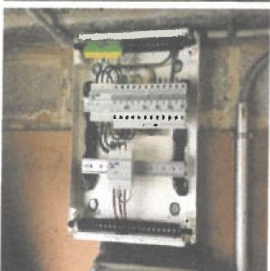
RÉF. 05/2023/81673/01:1

DATE DU CONTRÔLE 21/09/2023 **AGENT VISITEUR** Olivier Maurcot
ADRESSE DU CONTRÔLE Avenue Chant d'oiseau 24 - 5170 Profondeville **TYPE DE CONTRÔLE** Visite de contrôle (6.5.)



› DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation
Type de locaux Unité d'habitation (maison)
Propriétaire
Responsable des travaux Electricité Pascal Jacquemart
#TVA BE 0894.125.313
Dérogations applicables/appliquées Anciennes installations électriques domestiques (8.2.1.)
- Installations électriques domestiques ancien RGIE (8.2.2.) - Parties existantes des installations domestiques réalisées à partir du 1er juin 2020 (8.5.8.1.)



› DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD) ORES ASSETS
Code EAN non communiqué
Numéro du compteur 3213246-2016
Index jour/nuit 008944,4/010737,7
Type de coupure générale Teco
Câble compteur - tableau VOB 3X6 mm2
Tension nominale de service 3x230V - AC
Courant nominal de la protection de branchement 25A

› CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux	2	Nombre de circuits	5+11
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)					
Les fondations datent	D'avant le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête	ID - 40A - 300mA - type A - test OK		
Type d'électrode de terre	Piquets	Dispositif différentiel supplémentaire	ID - 40A - 30mA - type A - test OK		
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	28,9	Dispositif différentiel supplémentaire	ID - 40A - 30mA - type A - test OK		
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK	Dispositif différentiel supplémentaire	ID 40A 30mA type A teste ok		
Test de continuité	Concluant	Fixation/Etat/Détérioration matériel	OK		
Contrôle boucle de défaut	Concluant	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK		
Protection contre les contacts indirects	OK	Protection contre les contacts directs	OK		
		Résistance générale d'isolement (MΩ)	54,9		
		Adéquation DPCDR - prise de terre	OK		
		Adéquation protections surintensités - sections	OK		

CONCLUSION : CONFORME



A la date du 21/09/2023, l'installation électrique de est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le 21/09/2048.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation « étaient (ou) ont été » scellées.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation sont (ou) ont été datés et signés.

Signature de l'agent

Olivier Maurcot

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 05/2023/81673/01:1

Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension soient en tout temps observés ;
- c) de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de contrôle, de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
- h) si des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

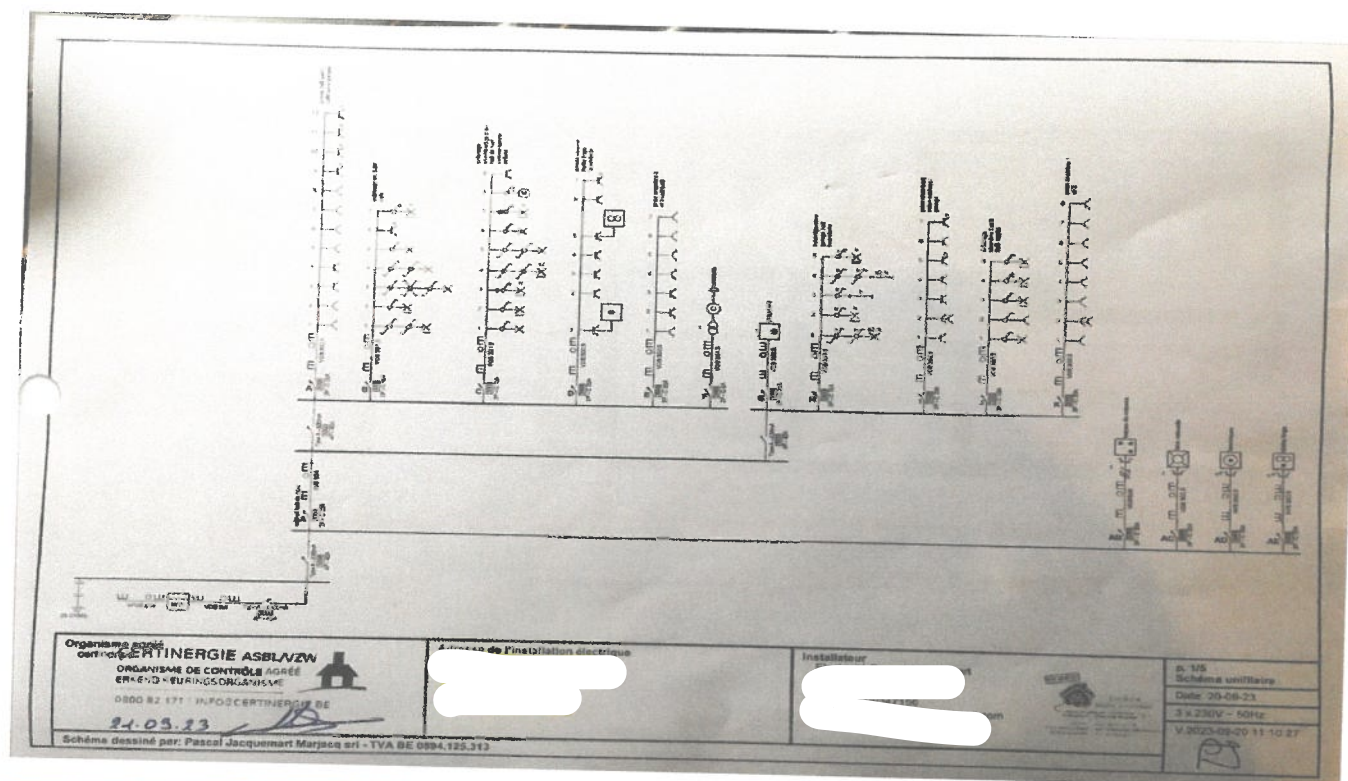
Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

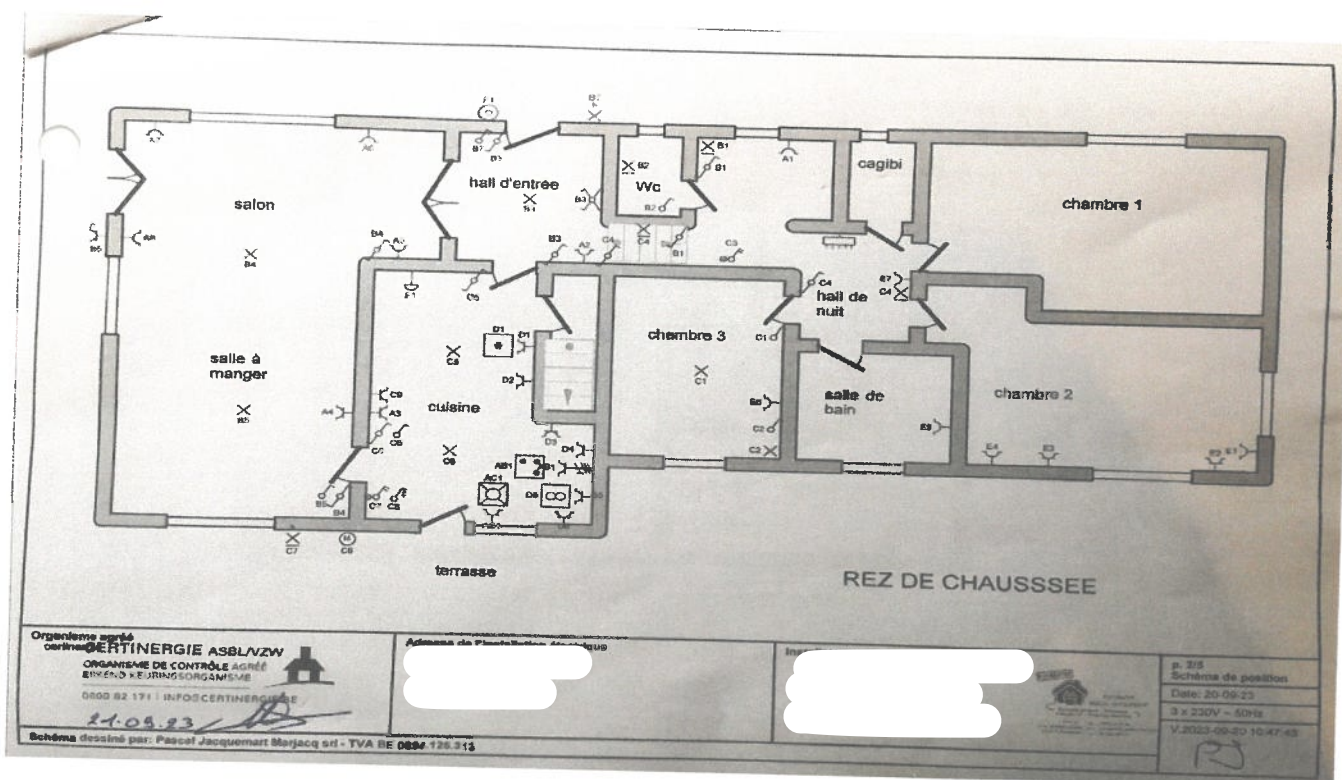
RÉF. 05/2023/81673/01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Plan(s) de position de l'installation



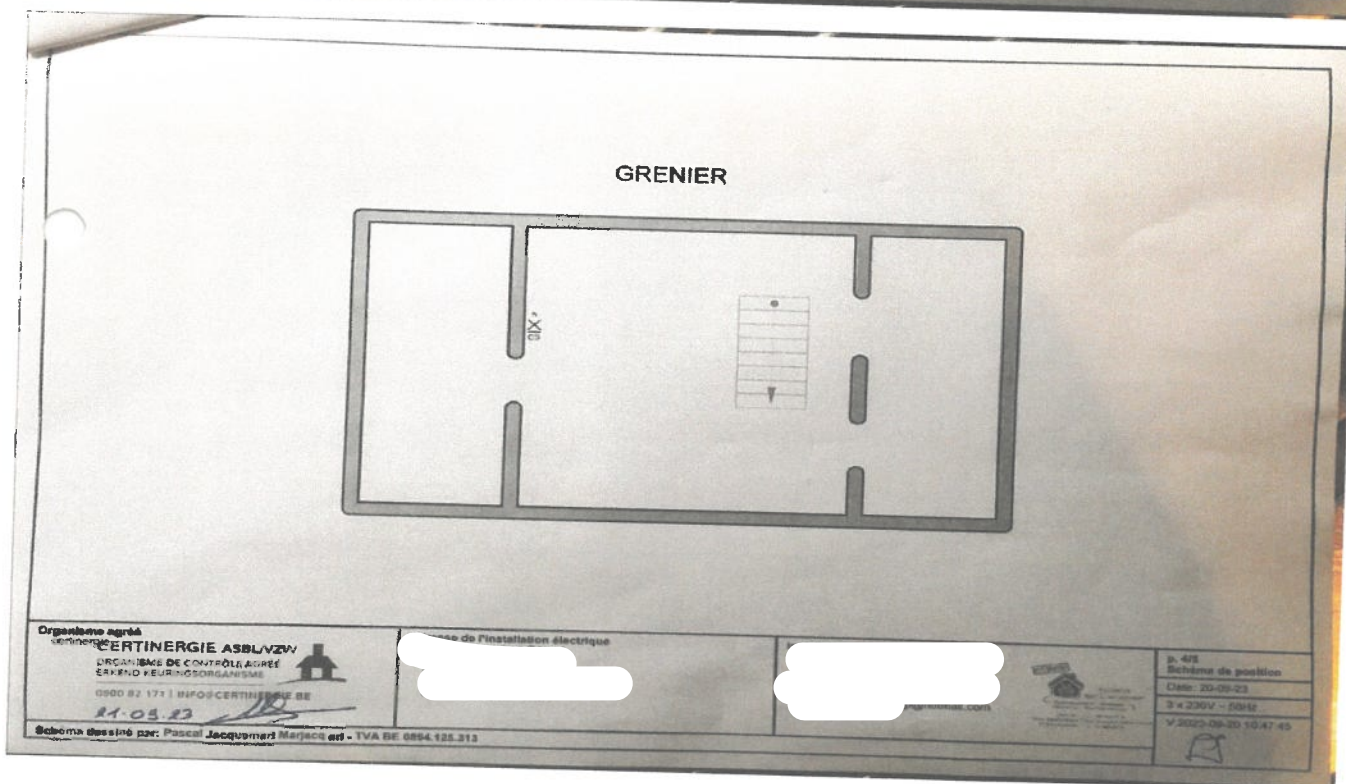
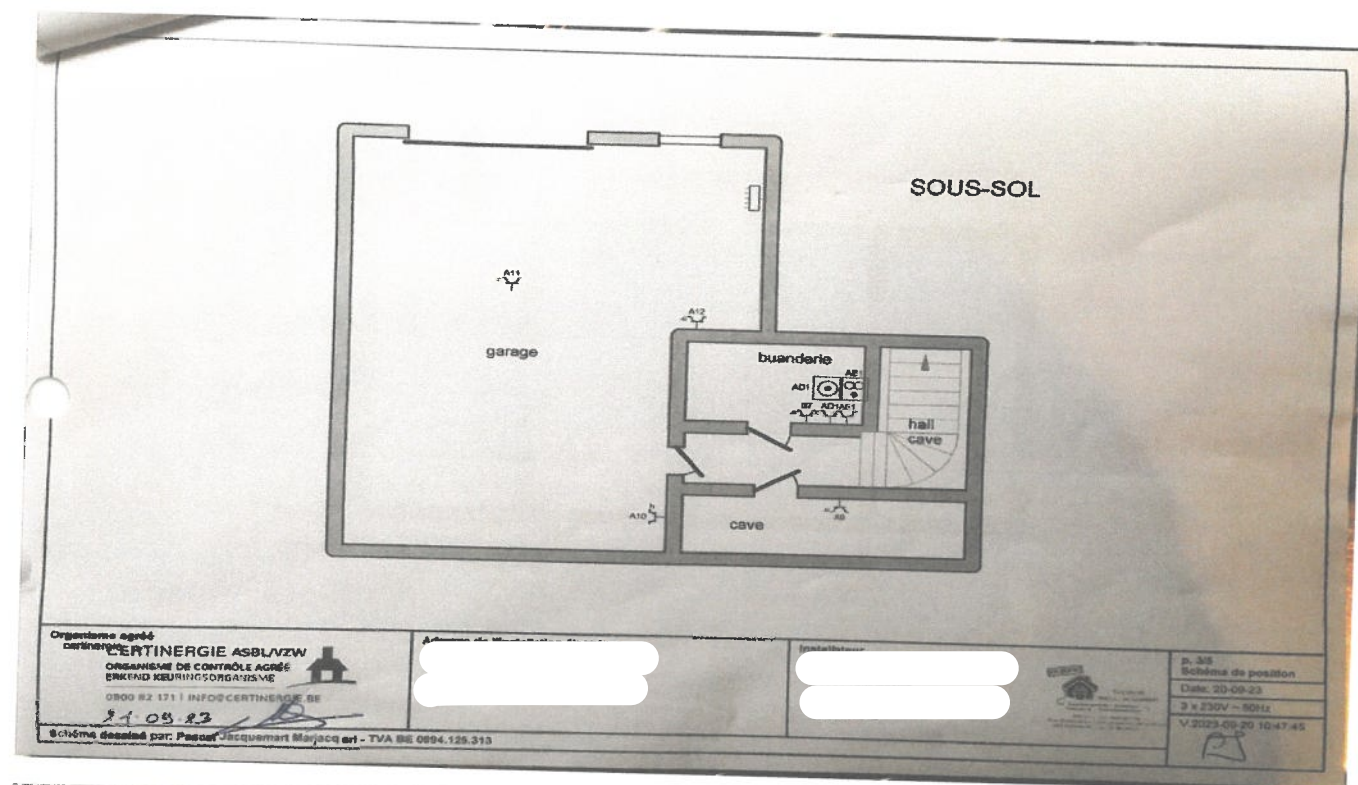
Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 05/2023/81673/01:1

ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 05/2023/81673/01:1

ANNEXES

Autre(s)

- AA coffret hall de nuit
- A prises hall salon S&M cave garage
- B éclairage wc S&M solo
- C éclairage chambre3 grenier hall de nuit cuisine benne solaire
- D prises cuisine hottes frigo buanderie
- E prise chambre 2 et 3 hall SdB
- F sonnette
- G chaudière
- H éclairage cave garage hall buanderie
- I prise chambre3 salon extérieur garage
- J éclairage chambre 1 et 2 SdB cabiti
- K prise chambre 1 et 2
- AB taques de cuisson
- AC lave vaisselle
- AD lessiveuse
- AE sèche linge

Organisme agréé
certinergie ASBL/VZW

ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ
ERKENDE AANVAARDINGSGORGANISME

0995 82 121 | INFO@CERTINERGIE.BE

11-05-23

Schéma dessiné par: Pascal Jacquemart Marjocq srl - TVA BE 0894.125.313

Adresse de l'installation électrique

Installation

p. 6/9
Liste des circuits

Date: 20-05-23

3 x 230V - 50Hz

V 2023-09-20 10:47:45

